Présente pour les aînés

MRC de Pierre-De Saurel

Sainte-Anne-de-Sorel

Mot du maire

Chères Sainte-Annoises et chers Sainte-Annois,

Il me fait très plaisir de vous présenter la Politique des aînés de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. Cette démarche est la conclusion de plusieurs mois d'efforts et de travail du comité Municipalité amie des aînés (MADA). Les membres du comité MADA se sont rencontrés à plusieurs reprises pour discuter et analyser toutes les informations recueillies durant tout le processus de la démarche.

Je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur implication dans cette démarche et pour le temps qu'ils y ont consacré. Je veux aussi remercier toutes les citoyennes et tous les citoyens de s'être déplacés pour donner leur avis sur la démarche durant la consultation citoyenne tenue en 2014.

Ainsi, les suggestions et les recommandations de la Politique des aînés seront au cœur de nos décisions. En se dotant d'une telle politique, le conseil municipal pourra s'y référer pour guider ses décisions futures.

En terminant, je voudrais remercier toutes les personnes qui se sont impliquées de près ou de loin durant cette démarche. Vous avez ainsi aidé la Municipalité à grandir et à s'épanouir.

Merci.

Michel Péloquin
Maire

Mot du responsable des questions familiales et aînées

À Sainte-Anne-de-Sorel, les aînés sont fiers de l'accueil, de la beauté de la paroisse, de la tranquillité, de l'entraide, de la propreté des lieux, de nos parcs, du paysage au bord de l'eau et de la chaleur humaine des citoyens. Voilà en résumé les commentaires formulés par les citoyens lors de la rencontre tenue au printemps 2014. Le comité local MADA s'est donc inspiré des résultats de cette consultation publique et de la réalité socioéconomique des aînés pour rédiger les grandes lignes de cette politique. C'est donc avec un immense honneur que le comité MADA vous présente la Politique des aînés en espérant qu'elle contribuera à préserver la fierté des résidents de notre municipalité et à susciter des initiatives pour la renforcer.

En se donnant une telle politique, la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'intéresse aux citoyens vieillissants. Les orientations qui s'y trouvent devraient permettre aux aînés de trouver des mesures visant l'amélioration de leur qualité de vie indépendamment de leur niveau d'autonomie, de leur moyen financier et de leur situation physique. Ils y trouveront également des mesures visant l'amélioration de leur qualité de vie. La définition d'un aîné parle d'une personne âgée de 65 et plus. Malgré cela, la Politique des aînés prend compte de l'ensemble des citoyens. Les actions posées au cours des prochaines années en lien avec la démarche MADA serviront de repères pour les futures générations.

Je vous souhaite bonne lecture.

Luc Latraverse
Conseiller municipal
Responsable des questions familiales et aînées

Le comité local MADA

Un comité local MADA, composé de citoyens et d'élus, a été créé pour réaliser la démarche de la Politique des aînés. Chaque membre du comité a joué un rôle déterminant pour entendre et faire valoir les besoins des différentes catégories d'aînés de notre municipalité. Les premières rencontres du comité ont permis de préparer la consultation citoyenne qui était essentielle à l'élaboration de cette démarche. À la lumière des préoccupations exprimées, nous avons pu établir les grandes orientations pour les différents axes d'intervention. Le comité voudrait aussi souligner et remercier l'excellent travail fait par l'ancien comité de la famille et des aînés pour avoir permis à la Municipalité de faire partie de cette démarche si importante.

Membres du comité MADA

- M. Paul Craig, citoyen ;
- M. Yvan Joly, citoyen ;
- M. Luc Latraverse, conseiller et RQFA ;
- Mme Germaine Lavallée, citoyenne ;
- M. Roger Soulières, conseiller.

Préambule

En se dotant de la Politique des aînés, la Municipalité a dû mettre en évidence les constats généraux du diagnostic de ses forces et de ses faiblesses. Les grandes lignes de cette politique devraient permettre à Sainte-Anne-de-Sorel de continuer d'être un endroit accueillant et accessible où chaque aîné trouvera sa place. La réalisation du plan d'action se fera en partenariat avec des organismes œuvrant déjà sur le terrain et qui comprennent très bien la réalité des aînés de notre région.

La réalisation de la démarche MADA s'est échelonnée sur plusieurs mois. Parmi les grandes étapes menant à la réflexion et à la rédaction de cette politique et de son plan d'action, la consultation citoyenne fut un moment fort. Près de soixante personnes, toutes âgées de 65 ans et plus, se sont retrouvées pour discuter de leur situation et de leurs besoins. Plusieurs citoyens furent heureux de partager leur fierté : l'accueil, la beauté des paysages ou encore l'entraide n'en sont que quelques exemples. Afin d'assurer le bien-être de nos aînés, différentes préoccupations furent recueillies lors de la rencontre citoyenne, puis priorisées. Le comité considère qu'il est important d'améliorer la disponibilité et la flexibilité du transport collectif, d'avoir plus de rencontres organisées afin de socialiser, d'améliorer les différentes installations sur le territoire et, finalement, d'utiliser le journal « *Le Phare* » pour donner plus d'information sur le développement de la municipalité.

Portrait de nos aînés

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'étend sur plus de 38 km^2. Située dans la MRC de Pierre-De Saurel, à l'est de Sorel-Tracy, celle-ci est longée par le fleuve Saint-Laurent et couvre un territoire comprenant certaines îles faisant partie de l'archipel du lac Saint-Pierre. La population de la municipalité est stable depuis quelques années. En effet, il est possible d'observer une variation de -0,1 % de la population entre 2006 et 2011. Elle est aujourd'hui composée de 2 742 habitants. De ce nombre, 20,6 % de la population était, lors du dernier recensement, âgée de plus de 65 ans. De plus, l'âge médian de la population est de 49,1 ans, soit sept ans de plus que celui de la province de Québec.

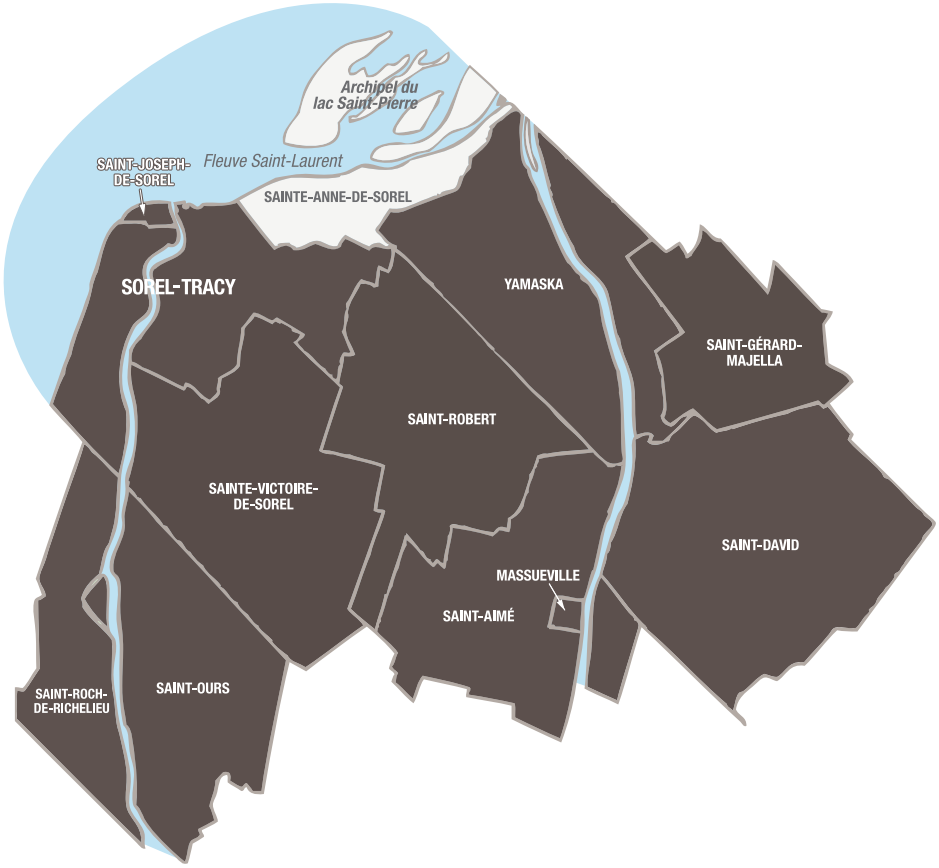

Portrait de nos aînés

Fait important : au cours des prochaines années, la municipalité connaîtra un taux d'accroissement important de sa population âgée de 65 ans et plus. En effet, d'ici 2024, Statistique Canada prévoit une augmentation de 59,3 % de cette tranche de la population, soit 13 % de plus que l'ensemble de la MRC de Pierre-De Saurel.

Dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, 63 % de la population âgée de 65 ans et plus vit en couple tandis que 37 % d'entre eux sont célibataires, divorcés, séparés ou encore veufs. De plus, le quart des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules en ménage privé. En fait, près de 88 % des gens âgés de 65 ans et plus sont propriétaires de leur habitation.

En cas de besoin, la municipalité a, sur son territoire, un office municipal d'habitation comptant dix unités de logement pour les personnes de 65 ans et plus. On retrouve aussi une résidence privée pour aînés.

SITUATION ÉCONOMIQUE

En 2005, le revenu médian d'une personne âgée de 65 ans et plus dans la municipalité se situait à 20 893 $; il est passé à 22 007 $ en 2010. Il s'agit d'une augmentation de 5 % comparativement à une augmentation de 14 % pour le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. Bien qu'il s'agisse d'un des revenus médians les plus élevés du territoire de la MRC, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel se caractérise par une grande disparité socioéconomique. Ainsi, 17,2 % de la population aînée est considérée comme ayant un faible revenu. De ce nombre, 2,4 % se situe sous le seuil du faible revenu.

De plus, 3,7 % de la population visée par cette politique possède un emploi stable. Le taux est relativement semblable à celui de la MRC qui se situe à 4,4 %.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 55 ANS ET PLUS SELON LE GROUPE D'ÂGE :

GROUPES D'ÂGE	SAINTE-ANNE-DE-SOREL	MRC DE PIERRE-DE SAUREL
55 à 64 ans	545	9 211
65 à 74 ans	390	6 228
75 à 84 ans	155	3 433
85 ans et +	20	1 387
65 ans et +	565	11 048

Les fondements de la Politique des aînés

DÉFINITION DE L'AÎNÉ

Riches de leur savoir et de leur expérience, les aînés de Sainte-Anne-de-Sorel participent à l'enracinement et à la transmission des valeurs communes par leur engagement social. Ils bénéficient de l'appui soutenu de la communauté en vue du maintien de leur qualité de vie.

NOTRE MISSION

L'élaboration d'une politique municipale des aînés comporte de multiples facettes, toutes aussi importantes les unes que les autres. Mais c'est d'abord et avant tout un exercice rassembleur des forces vives du milieu qui travaillent de concert en vue de se donner des outils susceptibles de répondre aux besoins de tous les membres de la collectivité.

La Politique des aînés a pour but d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des aînés en répondant à leurs besoins et en faisant appel à leur participation active comme principal levier. La Politique des aînés saura s'actualiser au rythme des besoins se manifestant dans la communauté en agissant de façon proactive dans le cadre du plan d'action qui l'accompagne.

VALEURS

- Accueil ;
- Entraide et solidarité ;
- Équité ;
- Implication citoyenne ;
- Respect de la personne et du bien commun.

Principes directeurs

- Offrir un milieu de vie agréable et favorable aux aînés ;
- Maintenir, adapter et améliorer les services municipaux pour répondre aux besoins des aînés ;
- Favoriser la création de liens intergénérationnels ;
- Favoriser le développement et le maintien de l'implication des personnes aînées dans la communauté ;
- Prévenir l'exode des aînés vers les municipalités urbaines ;
- Faire connaître les ressources de la communauté destinées aux aînés ;
- Intégrer le « Penser et agir aînés » dans la culture de la Municipalité.

Axes d'intervention

1. L'administration municipale ;
2. L'aménagement du territoire et de l'habitation ;
3. La sécurité ;
4. Le transport ;
5. Les loisirs, la culture et la vie communautaire.

Ces compétences constituent les axes d'intervention qui seront privilégiés dans l'application de la Politique des aînés. C'est autour de ces axes que s'est élaboré le plan d'action de la Municipalité.

Conclusion

Avec l'adoption de la Politique des aînés, la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel souhaite offrir un milieu de vie où chaque aîné trouvera plaisir et quiétude. La mise en place du plan d'action, en collaboration avec les différents organismes du milieu, permettra à la Municipalité d'avoir comme principe directeur le « Penser et agir aînés ». Chaque action posée par la Municipalité devra tenir compte de ce principe directeur. La Municipalité est très fière de ses aînés et souhaite qu'ils vivent encore de très beaux moments au sein de sa communauté.

Remerciements

La Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel tient à remercier tous ceux et celles qui ont pris part de près ou de loin à la réalisation de la Politique des aînés : les membres du comité local MADA, tous les organismes du milieu, le Carrefour action municipale et famille ainsi que le ministère de la Famille pour son soutien financier. Un merci tout particulier à Mme Véronique Massé, coordonnatrice à la politique familiale et des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel, pour son aide et son support sans limites tout au long de la réalisation de ce projet. Sans oublier ceux qui sont au cœur de la Politique, les aînés. Merci pour votre temps et votre générosité, vous faites grandir la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

Bibliographie

BEAUDRY-GODIN, M. 2014. Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel. *Portfolio thématique*. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Direction de santé publique. Surveillance de l'état de santé de la population.

Secrétariat aux aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux. 2013. *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, édition 2013-2014. La direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec.

Statistique Canada. 2012. Sainte-Anne-de-Sorel, Québec (Code 2453065) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du recensement, recensement de 2011, produit nº 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012.

THÉRIAULT, Myriam et Sonia RACINE, mai 2014, Démarche « Ensemble avec tous nos aînés » : rapport final, Communagir, Montréal, 144 pages.

Crédits

TEXTES
Luc Latraverse
Comité local MADA

PHOTOGRAPHIES
NathB photographe
Philippe Manning

RÉVISION LINGUISTIQUE
Chantal Chapdelaine

GRAPHISME
Cournoyer communication marketing

Sainte-Anne-de-Sorel

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Famille Québec